

Formation sur la laïcité des professionnels (direction, responsable de secteur, animateurs.trices), des membres conseils d'administration et des habitants fréquentant les centres sociaux adhérents de la fédération.

OBJECTIFS

1. Apports de connaissances sur le droit : l'esprit de la loi de 1905 et le contenu du droit positif.
2. Permettre aux participant.e.s de gérer la laïcité dans le respect du droit, des missions et des valeurs des centres sociaux.
3. Développer la capacité des participant.e.s à mettre en place in situ des méthodes de résolution des situations problématiques qui permettent un usage inclusif de la laïcité.
4. Informer les habitants sur les enjeux de la laïcité et permettre le débat citoyen.

FORMATION INTER-STRUCTURES : 2 MODULES

Module 1 : cadrage et norme juridique

½ journée (3 h 30), 20 participants maximum, professionnels et membres de CA.

Objectif : compréhension de l'esprit du droit, connaissance du cadre légal en matière de laïcité et de non-discrimination applicable dans les centres sociaux.

Contenu

Séquence 1 : apports généraux

- L'esprit de la loi de 1905
- Le contenu de la laïcité en droit

Séquence 2 : la laïcité dans un centre social droit et jurisprudences.

- En tant qu'employeur
- Dans les activités proposées vis-à-vis des usagers
- Instances associatives (administrateurs/trices).

Module 2 : Droit appliqué (application de la règle générale à des situations concrètes et particulières)

½ journée (3 h 30), 20 participants maximum, professionnels et membres de CA.

Pré-requis : les participants ont suivi le module 1 / des situations concrètes sont remontées à l'inscription.

Contenu :

Séquence 1 : temps de construction collective des situations problématiques et choix de 2 ou 3 situations à examiner : Quelle est la problématique générale soulevée dans les situations examinées ?

Séquence 2 : analyse collective

- Quel est l'objectif de l'activité proposée ?
- Que dit la loi ? (Eléments permettant de poser des balises juridiques)
- Quelles démarches entreprendre pour résoudre la situation en lien avec les différents acteurs (équipe, usagers, CA, partenaires) ?

- Vérification : quelles sont les conséquences probables de la solution ou des solutions envisagées ?
- pour l'organisation du service (coût, moyens humains, autres),
 - pour les habitants,
 - pour les équipes professionnels et les bénévoles.

Séquence 3 : Synthèse sur les 2/3 situations examinées